

CAR-FILTRE FG20

Filtre d'extraction pour cabine de peinture

G-105108

Propriétés

Filtre en fibre de verre pour cabines de peinture destinée à :

- Epurer l'air de la cabine avant le rejet dans l'atmosphère.
- Protéger les gaines d'extractions, les ventilateurs et les moteurs.

Pour peintures et laques à base de solvant.

La structure de fibre à densité croissante par rapport au coté air pur garantit une capacité de rétention élevée et donc une durée de vie accrue.

Durée de vie estimée entre 90 et 100 heures.*

* Information indicative : plusieurs facteurs peuvent faire varier le nombre d'heures (conditions de travail, peintures utilisées, conditions climatiques,...)

Caractéristiques

Classement réaction au feu : produit non combustible selon la norme : Warrington BS 476/4 (Essais au feu sur les matériaux de construction et les structures. Essai de non-combustibilité pour les matériaux).

Filtre bleu.

Vitesse de passage d'air recommandée : 1,5m/s.

Epaisseur : 60mm env.

Densité : 200 gr/m².

Perte de charge : Initiale 16Pa / Finale 250Pa.

Capacité de rétention : 4000gr/m².

Rendement gravimétrique moyen : 93%.

Température maximale d'utilisation en continu : 120°C.

Sens du passage de l'air : Bleu coté entrée de l'air.



Conditionnement

Produit

Article

Le rouleau	CAR-FILTRE FG20 0,5X20M	G-105105
Le rouleau	CAR-FILTRE FG20 0,75X20M	G-105106
Le rouleau	CAR-FILTRE FG20 1X20M	G-105107

GETRAC — 20 Boulevard de Beaubourg — 77183 Croissy-Beaubourg — contact.getrac@kcx-experts.com — www.getrac.fr — +33 1 60 05 83 81

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés en toute bonne foi et traduisent notre expérience actuelle. Toutefois, notre responsabilité ne saurait être engagée du fait de leur inexactitude, de leur insuffisance ou de tout défaut d'adaptation au but recherché par l'utilisateur. En outre, nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment les données techniques de nos produits. Seules les spécifications de nos confirmations de commande et factures peuvent être considérées comme définitives. — v.260429